

L'Ajournement

ne veut pas dire que nous devons cesser d'être aussi actifs que nous l'étions. Au contraire. Cela veut dire que nous ne devrions pas aider des pays en développement sans utiliser l'influence et les possibilités que nous avons, de façon à améliorer le niveau de vie des gens envers lesquels nous nous sentons quelque responsabilité.

M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député de Scarborough-Ouest (M. Stackhouse) a soulevé une question critique. Le gouvernement du Canada est, comme lui, inquiet des risques de détournement des fonds nécessaires pour répondre aux besoins dans un pays particulier, notamment lorsque le cas, comme celui de la sécheresse en Afrique, nous a été bien présenté par la presse et a fait l'objet d'efforts de la part du gouvernement pour en déterminer les besoins et les causes.

Toutefois, il serait irréaliste pour nous, du point de vue du gouvernement canadien, de limiter nos efforts à aider ceux qui meurent de faim ou sont l'objet de pressions constantes. Nous avons déployé des efforts considérables, par l'intermédiaire d'envoyés spéciaux, pour nous assurer que l'aide fournie irait dans les régions où elle est nécessaire et serait distribuée aux personnes en ayant besoin. Nos efforts se poursuivent.

A propos du fonctionnaire qui a démissionné, je dirais aussi qu'on peut difficilement s'attendre à ce qu'un gouvernement ayant des politiques et une bureaucratie n'ait pas de problèmes à cause de certaines personnes ou de certaines circonstances. Cela vaut pour tous les pays du monde. Nous ne pouvons pas dire non plus qu'en Éthiopie ou dans les autres pays africains dans la même situation, la politique soit la seule cause du problème.

Je pourrais demander au député de se reporter au débat que l'Assemblée générale des Nations Unies a tenu à ce sujet il y a quelques semaines. Je ne sais pas s'il s'agissait d'un débat d'urgence, mais, cela a fait l'objet d'un débat approfondi dans le cadre des efforts déployés par d'autres éléments des Nations Unies telle que la Commission Brundtland qui étudie l'environnement et le développement. Toutes ces questions se recoupent et font l'objet d'un examen.

Comme en témoignent les déclarations du premier ministre (M. Mulroney) et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), le Canada est très conscient des pressions qui existent en Afrique et il a pris des mesures économiques spéciales pour aider non seulement l'Éthiopie, mais d'autres pays africains à assurer au maximum le respect des droits de l'homme, que ce soit en Afrique ou dans d'autres pays du monde. Nous avons obtenu de bons résultats et nous nous efforçons de les améliorer. Nous continuons, dans la mesure du possible, à améliorer la situation des personnes directement touchées.

• (2220)

LES FEMMES—ON DEMANDE SI LES GROUPES DE FEMMES SUBVENTIONNÉS L'ANNÉE DERNIÈRE CONTINUERONT À RECEVOIR LE MÊME APPUI. B) LES SOMMES OCTROYÉES

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, le 30 mai j'ai soulevé une question extrêmement importante au sujet du financement des organisations féminines au Canada. Le ministre m'a répondu en laissant entendre que son ministère ne prévoyait pas de coupes radicales, mais sans préciser si les groupes de femmes obtiendraient des subventions suffisantes ou même des montants équivalents à ceux qu'elles avaient obtenus l'année dernière. Sa réponse montre que son ministère ne sait pas lui-même combien d'argent il consacrerait à cette fin. En fait, ces organismes ont obtenu 40 p. 100 des subventions qu'ils avaient reçues l'année dernière et n'ont pas la moindre idée de ce qu'ils toucheront pour l'année complète. Ils sont donc incapables de planifier et certains d'entre eux ont éprouvé de sérieuses difficultés.

D'après le Comité canadien d'action, il y a eu du retard pour bien des associations du pays. Des associations féminines du Québec et de la Colombie-Britannique m'en ont parlé, à moi et à d'autres membres de notre parti. Le centre des femmes de North Bay a dû fermer ses portes pendant quatre mois parce que les crédits tardaient à arriver. La demande de la *Regina Status of Women* a été refusée alors qu'elle pensait avoir répondu aux exigences. Il a fallu près d'un an pour traiter la demande de l'*Alberta Status of Women*.

Media Watch a entendu des rumeurs selon lesquelles il y aura des réductions de 5 à 40 p. 100. L'organisme a pu seulement maintenir ses frais généraux et ses activités régulières. Il a fallu donner des avis de licenciement deux fois ce printemps. Une employée a dû partir parce qu'elle ne pouvait pas supporter l'insécurité financière. L'Association nationale des femmes et du droit a dû licencier du personnel. En ce qui concerne l'Association de promotion des garderies d'enfants canadiennes le groupe de travail parlementaire sur la garde d'enfants a été mis à très rude épreuve et il n'a pas l'argent nécessaire pour effectuer le travail qu'il devrait être en mesure de faire.

Dans les prévisions budgétaires de 1986-1987, aucune somme n'est prévue pour les femmes. Il y a seulement une somme globale pour le développement de la citoyenneté. Il s'agit d'une réduction par rapport aux années antérieures. Nous savons que la réduction de 2 p. 100 des dépenses discrétionnaires fera du tort au Secrétariat d'État et aux programmes pour les femmes, surtout en raison de leur caractère discrétionnaires.

Les associations féminines s'attendaient à avoir des augmentations parce qu'on leur en avait promis. Il y a eu une forte augmentation en 1984, mais pour de mauvaises raisons. Il y a eu des élections en 1984. On a fait ce qu'il fallait faire, que ce soit ou non par opportunisme politique. Le gouvernement a promis aux associations féminines de leur donner une augmentation pendant cinq ans, mais elles ne l'ont pas reçue.